



UFR DE PHARMACIE
Université Clermont Auvergne

**MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPETENCES**
Année universitaire 2020 - 2021

LICENCE
Sciences pour la Santé

Conseil de Gestion de l'UFR de Pharmacie : adoption le 22 septembre 2020
Commission de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 22 septembre 2020

La Vice-Présidente Formations
en charge de la CFVU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard', is written over a horizontal line.

Françoise PEYRARD

Organisation de la formation

Responsable pédagogique de la mention :

TALVAS Jérémie, jeremie.talvas@uca.fr

Intitulés des parcours de la mention et référents pédagogiques

N1 : BONNET Jean-Louis, j-louis.bonnet@uca.fr

N2 : TALVAS Jérémie, jeremie.talvas@uca.fr

N3 : - Parcours 1 : Nutrition, FARGES M-Chantal, m-chantal.farges@uca.fr

- Parcours 2 : Pharmacologie, Pr. COURTEIX Christine, christine.courteix@uca.fr

Contact en scolarité :

Service de la Formation - Pôle Licence/Master

Scolarite.licence.medpha@uca.fr

Assiduité aux enseignements

L'assiduité peut être contrôlée par appel des étudiants à n'importe quel moment et dans n'importe quelle UE. L'assiduité sera systématiquement contrôlée pour les enseignements donnant lieu à des contrôles continus (TD et TP). L'assiduité aux séances de TD et de TP est obligatoire, sauf motif reconnu valable par le doyen et communiqué aux services de scolarité dans les 72 h. Le non-respect de cette obligation peut conduire à la décision du jury « défaillant », signifiant que les semestres ou l'année ne sont pas validés.

Stages

Stage obligatoire d'une durée minimale de 4 semaines en L3 S6. Le stage est à réaliser entre la fin des enseignements et le 30 août de la même année universitaire.

Des stages complémentaires sont possibles dans les situations fixées par la CFVU du 24 septembre 2019; ils font l'objet d'une restitution.

Évaluation des connaissances

Absence lors de l'examen terminal

Toute absence à un examen terminal entraîne la défaillance de l'étudiant.

Absence lors d'une épreuve de contrôle continu

Si absence justifiée :

- neutralisation possible sous réserve que la note de CC soit la moyenne d'au moins 2 notes,
- une épreuve de substitution peut être proposée,
- si malgré l'épreuve de substitution l'étudiant ne possède pas au moins 2 notes de CC alors l'étudiant est considéré comme défaillant.

Si absence injustifiée :

En cas d'absence injustifiée au contrôle continu l'étudiant est noté comme « défaillant ». Les résultats ne sont pas calculés.

Cas spécifique des EC validés au sein d'UE non validées en évaluation initiale

Lorsqu'une Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Éléments Constitutifs non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée en évaluation initiale malgré les modalités de compensation :

- l'étudiant doit repasser en 2^{nde} chance l'intégralité des EC, y compris les EC qu'il a validés
- l'étudiant peut, s'il le souhaite, repasser en 2^{nde} chance les EC qu'il a validés.

Accès à la salle d'examen

En cas de retard, l'accès à la salle d'examen est strictement interdit à tout candidat qui se présente après l'ouverture des enveloppes qui contiennent les sujets sauf en cas de force majeure justifiée.

La justification est soumise à l'appréciation du surveillant nommé responsable de la salle d'examen. Celui-ci peut permettre l'accès à la salle, au plus tard avant la fin du premier tiers de la durée de l'épreuve dans la limite d'une heure après le début de l'épreuve. Aucun temps supplémentaire de composition n'est donné au candidat arrivé en retard ; de plus, la mention du retard et de ses circonstances est portée sur le procès-verbal d'examen.

En cas de litige concernant la justification du retard, le Doyen décidera des suites à donner.

Régime Spécial d'Études (RSE)

Les aménagements possibles dans la cadre du RSE sont les suivants :

- choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et de groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant
- obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les TD et les TP, accès à des enseignements en ligne...)
- obtenir des aménagements d'examens (contrôle terminal à la place du contrôle continu...)

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés.

Le détail des modalités d'évaluation des connaissances dans le cadre d'un RSE est indiqué dans les tableaux ci-après.

Maquettes de la formation :

Crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 : Selon l'évolution de la situation sanitaire sur le territoire local ou national et, en application de directives ministérielles déterminées en conséquence, des enseignements (CM, ED) examens initialement prévus en présentiel dans les maquettes d'évaluation des contrôles des connaissances et des compétences pourront être organisés à distance. Les modalités précises d'organisation de l'ensemble de ces épreuves seront alors communiquées au moins deux semaines avant le début des épreuves.

Le nom des enseignants-chercheurs responsables d'UE sont donnés à titre indicatif.

Principe général de compensation :

	Compensation intégrale	Blocs non compensables	Choix de la compensation asymétrique
Niveau 1	X		
Niveau 2			X
Niveau 3			X

Règles de compensation en cas de compensation asymétrique :

Les blocs A Majeure et B mineure se compensent entre eux.

Les blocs A Majeure et B mineure compensent le bloc C transverse.

Mais le bloc C transverse ne compense pas les blocs A Majeure et B mineure.

Les sous-blocs majeures A (semestres impairs) et A' (semestres pairs) se compensent.

Les sous-blocs mineures B (semestres impairs) et B' (semestres pairs) se compensent.

Les sous-blocs transverses C (semestres impairs) et C' (semestres pairs) se compensent.

Gestion des blocs dans Apogée - règles de capitalisation :

1- Un étudiant peut repasser lors de la 2^{sd} chance toutes les UE où il a obtenu une note inférieure à 10, même si elles sont dans un bloc où il a obtenu 10/20 de moyenne.

2- Après la 2^{sd} chance, l'étudiant qui a obtenu au moins 10/20 de moyenne à un bloc, capitalise les crédits de toutes les UE du bloc, y compris celles où il a acquis une note inférieure à 10/20. S'il ne valide pas l'année et redouble, il ne pourra pas repasser ces UE comprises dans un bloc validé et capitalisé.

Détails des blocs de connaissances et de compétences :

	Intitulé des blocs de connaissances et de compétences + UE qui les composent	Crédits attribués aux blocs	Indiquer (X) les blocs compensés par aucun autre
Niveau 1	Compensation intégrale		
Niveau 2	Bloc AA' = majeure SpS	33	
	Bloc BB' = mineure sps+ ou mineure chimie	18	
	Bloc CC' = transverse	9	
Niveau 3 Parcours nutrition	Bloc AA' = majeure NUTR	36	
	Bloc BB' = mineure nutr	15	
	Bloc CC' = transverse	9	
Niveau 3 Parcours pharmacologie	Bloc AA' = majeure PHARM	36	
	Bloc BB' = mineure pharm	15	
	Bloc CC' = transverse	9	

Compensation au sein des blocs :

A l'intérieur des blocs, les UE se compensent entre elles.

Compensation entre les semestres :

Entre les semestres, les sous blocs Majeure, Mineure et Transverse se compensent entre eux (cf règle de **compensation asymétrique** p.4).

Licence Sciences pour la Santé – NIVEAU 1

Cf document sur les N1 de Licence de Sciences

Licence Sciences pour la Santé – NIVEAU 2

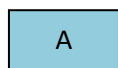
Compensation intégrale : oui non

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

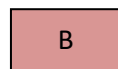
27 crédits (S3) + 30 crédits (S4) avec mineure sps+

24 crédits (S3) + 24 crédits (S4) avec mineure chimie

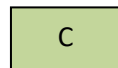
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences et code couleur / légende :



Majeure SpS : Il se répartit sur les 2 semestres (S3 = A, S4 = A')



Mineure « sps+ » ou « chimie ». Il se répartit sur les 2 semestres (S3 = B, S4 = B')



Transverse : il se répartit sur les 2 semestres (S3 = C, S4 = C')

Semestre 3		Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				Evaluation initiale					RSE			2 ^{nde} chance			
				Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
A Maj SpS	UE 1 : Physiologie humaine 1 B. Sion – S. Doly	3		EvC/EvT	50/50	2/1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
	UE 2 : Immunologie médicale M. Vareille	3		EvC/EvT	50/50	2/1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
	UE 3 : Bioénergétique, biocatalyse et métabolismes J. Talvas – N. Goncalves-Mendes	6		EvC/EvT	50/50	4/1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h	
	UE 4 : Biologie cellulaire appliquée à la santé. D. Balestrino	3		EvC/EvT	50/50	2/1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
B Min SpS +	UE 5 : Pharmacologie générale G. Pickering – C. Mallet	3		EvC/EvT	50/50	2/1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h	
	UE 6 : Rayonnements et santé Prs I. Ranchon – F. Cachin	3		EvC/EvT	50/50	2/1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
	UE 7 : Santé, Soins, Médicaments	EC1 : Métiers de la Santé Prs JM Garcier - B. Vennat - MC Leymarie - V. Roger	3	1,5	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		EC2 : Molécules bioactives en santé Pr P. Coudert		1,5	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
B min Chim	<i>Réactivité fonctionnelle organique I*</i>	3		<i>EvT</i>		1	<i>E</i>	<i>1h30</i>	1	<i>E</i>	<i>1h30</i>	1	<i>E</i>	<i>1h30</i>	
	<i>Chimie des solutions et cinétique chimique*</i>	3		<i>EvT</i>		1	<i>E</i>	<i>1h30</i>	1	<i>E</i>	<i>1h30</i>	1	<i>E</i>	<i>1h30</i>	
	<i>Techniques expérimentales*</i>	3		<i>EvC</i>		4	<i>2 TP + 2 E</i>	<i>1h</i>	2	<i>TP + E</i>	<i>1h30</i>	1	<i>E</i>	<i>1h30</i>	
C Trans	UE 8 : Anglais. LL Ribaud – M. Barroso	3		EvC		2	E/O	30 min/ 10 min	1	O	10 min	1	O	10 min	
	UE 9 : Projet personnel personnalisé J. Talvas	3		EvC		2	M/O	15 min	1	O	30 min	1	O	15 min	

EvC : contrôle continu ; EvT : examen terminal ; E : écrit ; O : oral, M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques). Le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

*Modalités données à titre indicatif, susceptibles de modification selon les modalités définitives adoptées par la composante de rattachement

Semestre 4 :

		Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
				Evaluation initiale					RSE			2 ^{nde} chance		
				Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
A' Maj SPS	UE 10 : Physiologie humaine 2 B. Sion – S. Doly	6		EvC/EvT	50/50	2/1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
	UE 11 : Systèmes sensoriels et moteurs Pr I. Ranchon - B. Sion	3		EvC/EvT	50/50	2/1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	UE 12 : Biologie moléculaire générale Pr I. Creveaux	6		EvC/EvT	50/50	2/1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
	UE 13 : Microbiologie médicale Pr R. Bonnet - F. Robin	3		EvC/EvT	50/50	2/1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
B' Min sps +	UE 14 : Signalisation cellulaire Pr P. Gueirard	3		EvC/EvT	50/50	2/1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	B UE 15 : Nutrition et physiologie intégrée : relations inter-organes J. Talvas - B. Sion	3		EvC/EvT	50/50	2/1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	B UE 16 : Evaluation des médiateurs et médicaments du système nerveux Prs C. Courteix - E Beyssac	3		EvC/EvT	50/50	4/1	E/A	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
B' min Chim	<i>Réactivité organique fonctionnelle II*</i>	3		<i>EvT</i>		1	<i>E</i>	1h30	1	<i>E</i>	1h30	1	<i>E</i>	1h30
	<i>Thermodynamique chimique*</i>	3		<i>EvT</i>		1	<i>E</i>	1h30	1	<i>E</i>	1h30	1	<i>E</i>	1h30
	<i>Chimie du quotidien*</i>	3		<i>EvC</i>		4	<i>TP + M</i>		3	<i>TP + M</i>		1	<i>O</i>	0h15
C' Trans	UE 17 : Anglais LL. Ribaud – M. Barroso	3		EvC		2	E/O	1h/ 5 min	1	E	1h	1	E	1h

EvC : contrôle continu ; EvT : examen terminal ; E : écrit ; O : oral, M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques). Le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

*Modalités données à titre indicatif, susceptibles de modification selon les modalités définitives adoptées par la composante de rattachement

Licence Sciences pour la Santé, parcours nutrition – NIVEAU 3

Compensation intégrale : oui non

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 30 (S5) + 24 (S6) crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec une évaluation terminale comptant pour moins de 70% (50 % si moins de 40 inscrits au parcours)

Intitulé des blocs de connaissances et de compétences et code couleur / légende :

A **Majeure Nutrition** : Il se répartit sur les 2 semestres (S5 = A, S6 = A')

B **Mineure Nutrition** : Il se répartit sur les 2 semestres (S5 = B, S6 = B')

C **Transverse** : Il se répartit sur les 2 semestres (S5 = C, S6 = C')

Semestre 5		Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
				Evaluation initiale					RSE			2 ^{de} chance		
				Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
A Maj Nutr	UE 1 : Méthodologie moléculaire Pr I. Creveaux - L. Blanchon	3		EvC/EvT	50/50	2/1	E	1h30	1	E	1h30	1	E ou O	1h30 ou 0h15
	UE 2 : Biotechnologies appliquées à la santé Pr I. Creveaux - L Blanchon	3		EvC/EvT	50/50	2/1	E	1h30	1	E	1h30	1	E ou O	1h30 ou 0h15
	UE 3N : Nutrition et métabolisme Pr. S Walrand - C. Guillet	6		EvC/EvT	50/50	2/1	E	2h	1	E	2h	1	E ou O	2h ou 0h20
	UE 4N : Alimentation et diététique Pr S Walrand – MC. Farges	3		EvC/EvT	50/50	2/1	E	1h30	1	E	1h30	1	E ou O	1h30 ou 0h15
	UE 5N : Approches expérimentales, cliniques et épidémiologiques en Nutrition C Guillet - A Pinel	3		EvC/EvT	50/50	2/1	E	1h30	1	E	1h30	1	E ou O	1h30 ou 0h15
B Min Nutr	UE 6 : Anglais LL. Ribaud – M. Barroso	3		EvC		2/1	O/E	30 min/15 min	1	O	0h20	1	O	0h20
	UE opt 7A : Documentation, information et communication scientifiques D. Cia – E. Wersinger	3		EvC/EvT	50/50	2/1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	UE opt 7B: Plantes à intérêts thérapeutiques et nutritionnels L. Delort - C. Felgines	3		EvC/EvT	50/50	2/1	E	1h30	1	E	1h30	1	E ou O	1h30 ou 0h15
C Trans	UE 8 : Instrumentation et expérimentation B. Sion - S. Blanquet-Diot	3		EvC/EvT	50/50	2/1	E	1h30	1	E	1h30	1	E ou O	1h30 ou 0h15
	UE 9 : Analyse et modélisation C. Alba-Delgado	3		EvC/EvT	50/50	2/1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30

EvC : contrôle continu ; EvT : examen terminal ; E : écrit ; O : oral, M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques). Le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

Semestre 6

		Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				Evaluation initiale					RSE			2 ^{de} chance			
				Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
A' Maj Nutr	UE 10 : Microbiologie médicale	EC1 Bactériologie - Virologie Pr C. Forestier	6	4	EvC/EvT	50/50	2/1	E	2h	1	E	2h	1	E ou O	2h ou 0h20
		EC2 Mycologie/Parasitologie Prs F. Caldefie-Chézet - V. Livrelli		2											
	UE 11N : Principes de Nutrition Humaine 1 MC. Farges – J Talvas		6		EvC/EvT	50/50	2/1	E	2h	1	E	2h	1	E ou O	2h ou 0h20
	UE 12N : Principes de Nutrition Humaine 2 Pr S Walrand – MC. Farges		3		EvC/EvT	50/50	2/1	E	1h30	1	E	1h30	1	E ou O	1h30 Ou 0h15
	UE 13N : Bromatologie Pr B. Maunit – M Quintana		3		EvC/EvT	50/50	2/1	E	1h30	1	E	1h30	1	E ou O	1h30 ou 0h15
B' Min Nutr	UE 14N	EC1 Projet tuteuré C. Guillet – A. Pinel	6	4	EvC/EvT	50/50	1	M/S	0h40	1	M/S	0h20			
		EC2 Stage MC. Farges		2	EvC/EvT	50/50	1	M/S	0h20	1	M/S	0h20			
	UE 15 : Anglais LL. Ribaud – M. Barroso		3		EvC		2	O/E	5 min/1h	1	E	1h	1	E	1h
C' Trans	UE 16 : Libre J. Talvas		3		Selon l'UE choisie					Selon l'UE choisie			Selon l'UE choisie		

EvC : contrôle continu ; EvT : examen terminal ; E : écrit ; O : oral, M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques). Le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

Licence Sciences pour la Santé, parcours pharmacologie – NIVEAU 3

Compensation intégrale : oui non

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 30(S5) + 24 (S6) crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec une évaluation terminale comptant pour moins de 70% (50 % si moins de 40 inscrits au parcours)

Intitulé des blocs de connaissances et de compétences et code couleur / légende :

A **Majeure Pharmacologie** : Il se répartit sur les 2 semestres (S5 = A, S6 = A')

B **Mineure pharmacologie**: Il se répartit sur les 2 semestres (S5 = B, S6 = B')

C **Transverse** : Il se répartit sur les 2 semestres (S5 = C, S6 = C')

Semestre 5		Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
				Evaluation initiale					RSE			2 ^{nde} chance		
				Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
A Maj Pharm	UE 1 : Méthodologie moléculaire Pr I. Creveaux - L. Blanchon	3		EvC/EvT	50/50	2/1	E	1h30	1	E	1h30	1	E ou O	1h30 ou 0h15
	UE 2 : Biotechnologies appliquées à la santé Pr I. Creveaux - L. Blanchon	3		EvC/EvT	50/50	2/1	E	1h30	1	E	1h30	1	E ou O	1h30 ou 0h15
	UE 3P : Pharmacologie de la communication inter- et intracellulaire F. Marchand	6		EvC/EvT	50/50	2/1	E	1h30	1	E	1h30	1	E ou O	1h30 ou 0h15
	UE 4P : Dysfonctionnements cellulaires, signalisation et médicaments J.L. Bonnet	3		EvC/EvT	50/50	2/1	E	1h	1	E	1h	1	E ou O	1h ou 0h10
	UE 5P : Chronobiologie et chronopharmacologie animales B. Sion – M. Begou	3		EvC/EvT	50/50	2/1	E	1h30	1	E	1h30	1	E ou O	1h30 ou 0h15
B Min Pharm	UE 6 : Anglais LL. Ribaud – M. Barroso	3		EvC		2/1	O/E	30 min /15 min	1	O	0h20	1	O	0h20
	UE opt 7A : Documentation, information et communication scientifiques Pr C. Courteix	3		EvC/EvT	50/50	2/1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	UE opt 7B : Plantes à intérêts thérapeutiques et nutritionnels L. Delort – C. Felgines	3		EvC/EvT	50/50	2/1	E	1h30	1	E	1h30	1	E ou O	1h30 ou 0h15
C Trans	UE 8 : Instrumentation et expérimentation B. Sion – S. Blanquet-Diot	3		EvC/EvT	50/50	2/1	E	1h30	1	E	1h30	1	E ou O	1h30 ou 0h15
	UE 9 : Analyse et modélisation C. Alba-Delgado	3		EvC/EvT	50/50	2/1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30

EvC : contrôle continu ; EvT : examen terminal ; E : écrit ; O : oral, M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques). Le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

Semestre 6 :

			Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					Evaluation initiale					RSE			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
A' Maj Pharm	UE 10 : Microbiologie médicale	EC1 Bactériologie - Virologie Pr C. Forestier	6	4	EvC/EvT	50/50	2/1	E	2h	1	E	2h	1	E ou O	2h ou 0h20
		EC2 Mycologie/Parasitologie Prs F. Caldefie-Chezet - V. Livrelli		2											
	UE 11P : Pharmacologie appliquée à la thérapeutique 1 C. Coudert		6		EvC/EvT	50/50	2/1	E	1h30	1	E	1h30	1	E ou O	1h30 ou 0h15
	UE 12P : Pharmacologie appliquée à la thérapeutique 2 F. Marchand		6		EvC/EvT	50/50	2/1	E	1h30	1	E	1h30	1	E ou O	1h30 ou 0h15
B' Min Pharm	UE 13 :	EC1 Projet Tuteuré Prs C. Courteix - L. Terrail	6	4	EvC/EvT	50/50	1	P/S	0h40	1	P/S	0h20			
		EC2 Stage ou Projet Personnel Pr C. Courteix - C. Coudert		2	EvC/EvT	50/50	1	M/S	0h20	1	M/S	0h20			
	UE 14 : Anglais LL. Ribaud – M. Barroso		3		EvC		2	O/E	5 min /1h	1	E	1h	1	E	1h
C' Trans	UE 15 : UE libre M. Begou		3		Selon l'UE choisie					Selon l'UE choisie			Selon l'UE choisie		

EvC : contrôle continu ; EvT : examen terminal ; E : écrit ; O : oral, M : mémoire ou rapport ; P : Poster ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques). Le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.